Déclaration sur la nécessité d'une plus grande coordination en matière de recherche sur le cancer au sein de l'Union européenne

2011/2031(DCE) - 03/02/2011 - Déclaration écrite

Le Parlement européen a adopté une Déclaration sur la nécessité d'une plus grande coordination en matière de recherche sur le cancer au sein de l'Union européenne.

Soulignant que le cancer demeure la principale cause de mortalité en Europe et que la recherche sur le cancer est principalement menée au niveau national, le Parlement invite la Commission a : i) améliorer la coordination, la coopération et la cohérence des activités menées au niveau européen, national, régional et local en matière de recherche sur le cancer ; ii) exploiter le Partenariat européen pour l'action contre le cancer pour constituer divers groupes de travail dans le domaine de la recherche.

La Commission et les États membres sont invités à :

- veiller à ce que la coopération en matière de recherche sur le cancer soit plus précisément cartographiée, correctement financée et encouragée;

- établir une stratégie globale pour la recherche sur le cancer, dont les axes horizontaux seraient, par exemple, la recherche et le diagnostic transnationaux, et les axes verticaux, par exemple, la recherche sur la prévention, la recherche sur le dépistage et la recherche sur la qualité de la vie et les soins.

Le Parlement préconise la création de partenariats avec des groupes de patients, destinés à mettre leur expérience et leurs connaissances à profit pour contribuer à faire progresser plus rapidement la recherche.